

**Travaux de rénovation et de réhabilitation
des parcs et promenades
Crédit cadre annuel 2004**

Préavis N° 2003/51

Lausanne, le 16 octobre 2003

Madame la présidente, Mesdames et Messieurs,

1. Objet du préavis

Par le présent préavis, la Municipalité sollicite un crédit d'investissement du patrimoine administratif de 800'000 francs nécessaire à la couverture des frais de rénovation, d'adaptation et de réhabilitation des parcs et promenades publics pour l'exercice 2004.

2. Préambule

Les nombreux parcs et espaces verts entretenus par le service des parcs et promenades correspondent à quelques 355 hectares mis à disposition du public au travers de la ville.

Nombre de ces lieux, dispersés et à caractère hétéroclite, nécessitent des travaux de remise en état pour assurer la sécurité des usagers, essentiellement des personnes âgées et des enfants, et maintenir leur "valeur d'usage".

La souplesse du crédit-cadre représente un moyen efficace face aux attentes des administrés et a démontré, à de nombreuses reprises, son utilité.

3. Situation du crédit cadre 2002

Comme rappelé dans les précédents préavis (N° 50 du 10 septembre 1998¹, N° 105 du 30 septembre 1999², N° 177 du 5 octobre 2000³, N° 240 du 20 septembre 2001⁴ et N° 44 du 3 octobre 2002⁵), l'ouverture de chantiers est tributaire, non seulement des travaux effectués par d'autres intervenants, mais aussi de la survenance d'urgences. Ceci explique que la liste des objets prévus n'a pas pu être réalisée intégralement.

I) Travaux relatifs à des modifications d'aménagements liés au domaine public

Prévu	fr. 115'000.00	(avenue de Montoie, chemin des Celtes, prises d'eau)	
Engagé	fr. 102'000.00		
Payé	fr. 72'244.50		
Montant final estimé			fr. 103'000.00

II) Travaux de réfection de parcs et des promenades

Prévu	fr. 370'000.00	(Bourdonnette quartier, Rumine, Valency, Derrière-Bourg, Campagne de l'Hermitage, Bois de la Borde)	
Engagé	fr. 387'000.00		
Payé	fr. 305'501.20		
Montant final estimé			fr. 388'000.00

III) Travaux d'adaptation et d'amélioration de places de jeux et de leurs équipements

Ces dernières années, dans l'attente de la fin des études nécessaires à la préparation du préavis de demande de crédits d'ouvrage pour la réhabilitation et réfection des places de jeux, le crédit-cadre a permis de parer aux urgences.

Prévu	fr. 315'000.00	(Places de jeux Malley, Léman-Vuachère, interventions liées à la sécurité)	
Engagé	fr. 311'000.00		
Payé	fr. 279'797.80		
Montant final estimé			<u>fr. 309'000.00</u>

¹ BCC - p. 577 et suivantes

² BCC - p. 355 et suivantes

³ BCC - p. 643 et suivantes

⁴ BCC - p. 404 et suivantes

⁵ BCC - p. 753 et suivantes

Montant général estimé (montant du crédit cadre fr. 800'000.00) **fr. 800'000.00**

4. Situation du crédit cadre 2003 au 30 septembre 2003

I) Travaux relatifs à des modifications d'aménagements liés au domaine public

Prévu	fr. 290'000.00	(avenue de Montoie, rue du Maupas/24 Janvier, prises d'eau, plantations d'arbres d'avenue)	
Engagé	fr. 355'000.00		
Payé	fr. 42'606.60		
Montant final estimé			fr. 355'000.00

II) Travaux de réfection de parcs et des promenades

Prévu	fr. 550'000.00	(Bourdonnette quartier, Valency, Sallaz, Bois-Gentil, Volières Mon-Repos)	
Engagé	fr. 390'500.00		
Payé	fr. 234'456.00		
Montant final estimé			fr. 485'000.00

III) Travaux d'adaptation et d'amélioration de places de jeux et de leurs équipements

Ces dernières années, dans l'attente de la fin des études nécessaires à la préparation du préavis de demande de crédits d'ouvrage pour la réhabilitation et réfection des places de jeux, le crédit-cadre a permis de parer aux urgences.

Prévu	fr. 160'000.00	(interventions liées à la sécurité)	
Engagé	fr. 160'000.00		
Payé	fr. 00.00		
Montant final estimé			<u>fr. 160'000.00</u>

Montant général estimé (montant du crédit cadre fr. 1'000'000.00) **fr. 1'000'000.00**

5. Interventions prévues en 2004

5.1 Travaux prévus

Ainsi que rappelé à chaque préavis, la liste des objets peut subir quelques modifications liées à des impératifs de gestion, des urgences ou des opérations privées entreprises par des tiers.

I. Travaux relatifs à des modifications des aménagements liés au domaine public fr. 180'000.00

Les lieux d'intervention seront choisis selon le suivi des affaires et des travaux financés par d'autres services. Il est cependant déjà prévu des travaux à l'av. Grey-Bergières, plantation d'arbres d'avenue, Rte de Genève - ligne 18, ainsi que la poursuite de la mise en conformité prises d'arrosages et de fontaines.

II. Travaux de réfection de parcs et de promenades fr. 470'000.00

- Quartier Bourdonnette : fr. 80'000.00
Réfection des aménagements extérieurs, 4^e étape
- Parc de Valency : fr. 190'000.00
Remise en état du cheminement forestier
- Place du Vallon : fr. 40'000.00
Réaménagement de la place
- Etang du Bourget : fr. 30'000.00
Curage
- Ancienne barbotière de Vidy : fr. 70'000.00
Mise en place d'une aire stabilisée
- Aménagement Jardin du souvenir fr. 60'000.00

III. Travaux d'adaptation et d'amélioration de places de jeux et de leurs équipements fr. 150'000.00

Selon le préavis No 2000/178, intitulé «Intentions de la Municipalité en matière de planification des places de jeux»⁵, et plus particulièrement sous point 3.3 dudit :

«La mise à contribution des crédits cadre se limitera aux interventions de moyenne importance ainsi qu'aux interventions directement liées à la sécurité.»

Total fr. 800'000.00

5.2 Plan des investissements

Le montant de ce crédit figure au plan des investissements 2003 et 2004 pour un montant de 1'000'000 francs. Un montant de 800'000 francs figure au plan des investissements 2004 et 2005.

6. Conclusions

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité vous prie, Madame la présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le préavis N° 2003/51 de la Municipalité, du 16 octobre 2003;
ouï le rapport de la Commission permanente des finances qui a examiné cette affaire;
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de 800'000 francs pour couvrir les frais relatifs à la rénovation et à la réhabilitation des parcs et promenades en 2004;
2. d'autoriser la Municipalité à enregistrer les charges d'intérêts et d'amortissements y relatives, calculées en fonction des dépenses réelles, respectivement sous les rubriques 6600.390 et 6600.331 du budget de la direction de la sécurité sociale et de l'environnement, service des parcs et promenades;
3. de porter en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 1 les subventions qui pourraient être accordées.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :
Daniel Brélaz

Le secrétaire :
François Pasche